

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 422

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 19 TER

À l'alinéa 4, après le mot :

« et »,

insérer les mots :

« des éléments ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.